

Laigneville, le 16 juin 2026

Mesdames, Messieurs
les conseillers communautaires

Cher(e) collègue,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le **lundi 22 juin 2026 à 21h00**, à l'accueil de Loisirs St Exupéry », 131 rue Henri Thébaut à Laigneville.

Je vous rappelle que conformément à la Loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le Conseil Communautaire ne délibérera que sur les questions inscrites à l'ordre du jour et jointes à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, mes sincères salutations.

Le Président,



Olivier FERREIRA

PJ : Ordre du jour et notes explicatives

✂
.....

POUVOIR

Je soussigné(e), donne pouvoir à
Monsieur ou Madame
afin de me représenter à la réunion du Conseil Communautaire, convoqué(e) pour le **lundi 22 juin 2026** et
de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, signer tous documents et généralement faire
le nécessaire. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion
serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le

(porter à la main « BON POUR POUVOIR » et signer)